

SOINS DENTAIRES

L'ajout des soins dentaires est au choix du preneur.
Une carte directe est utilisée pour le remboursement des prestations.



- Le preneur détermine :
- Le ou les blocs retenu(s);
 - Le maximum remboursable et la coassurance applicable à chaque bloc;
 - La franchise par année civile, selon le statut de protection. La franchise s'applique à tous les blocs choisis.

BLOC 1 SOINS DE BASE	BLOC 2 SERVICES DE PROSTHODONTIE	BLOC 3 SERVICES D'ORTHODONTIE
Diagnostic	Restauration majeure et prothèse fixe	Orthodontie
Prévention et appareil de maintien		
Restauration mineure		
Endodontie		
Parodontie	Prothèse amovible	
Rebasage, regarnissage et réparation de prothèse amovible		
Réparation de pont fixe et de couronne	Pont fixe	
Chirurgie buccale		
Services généraux complémentaires		

Note : Le tarif de référence est celui de l'année en cours.

PROFITEZ DE NOTRE PROGRAMME SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Conçu spécifiquement pour améliorer la santé des employés, le programme axé Santé vise à développer et implanter une culture santé à l'intérieur des organisations par l'entremise de solutions concrètes et adaptées à chaque environnement de travail.

Pour plus de détails sur les outils offerts, visitez le [ssq.ca](#).

SOUTIEN À LA SANTÉ*

Un employé semble en difficulté? Aidez-le à retrouver sa qualité de vie le plus tôt possible en lui offrant une carte d'utilisation du programme Soutien à la santé. Le plan d'aide prévoit pour les employés et leurs personnes à charge :

- 3 heures de consultation téléphonique, dont 1 heure de consultation juridique ou financière;
- 6 heures de consultation en cabinet ou par Internet sécurisé;
- Aide pour trouver un centre d'hébergement ou un service de garde;
- Vidéos sur différents sujets (la prévention du suicide, la cyberdépendance, la gestion du stress, l'épuisement professionnel, etc.).

L'ASSURANCE COMPASSION**

L'assurance compassion offre aux employés la sécurité financière s'ils doivent s'absenter du travail pour prendre soin d'un proche gravement malade. Beaucoup plus qu'un avantage social innovant, elle fait preuve d'empathie dans le soutien des employés en situation difficile, favorise la réduction des maladies de nature psychologique et répond aux besoins de la société actuelle. Les employés ne mettent pas en péril leur propre santé et sont ainsi en mesure de retourner au travail dans de meilleurs délais.

Pour plus de détails, visitez le [ssq.ca /compassion](#).

UN RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DURABLE ET EN SANTÉ

Pour assurer la pérennité du régime d'assurance collective, des mesures ont été mises en place :

- Substitution générique des médicaments;
- Liste régulière SSQ de médicaments : cette protection plus généreuse que celle offerte par la RAMQ saura répondre efficacement aux besoins des employés;
- L'application de frais usuels et raisonnables ainsi que le regroupement de certaines clauses permettent d'offrir un régime de qualité tout en optimisant son utilisation.

Des options novatrices vous seront aussi offertes dans le but de protéger efficacement les employés et ce, à un coût attrayant.

* Inclus dans les contrats avec assurance salaire de longue durée.

** L'ajout de cette garantie est au choix du preneur, en complément à l'assurance salaire de courte durée.

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.

SSQ pme

ASSURANCE COLLECTIVE
POUR PETITES ENTREPRISES

UN NOUVEAU PRODUIT ADAPTÉ AUX ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

Les régimes d'assurance collective doivent être adaptés à leur réalité, SSQ l'a compris. Puisque la gestion d'une PME comporte son lot de responsabilités et de préoccupations, SSQ propose une solution d'assurance collective concurrentielle, complète, adaptée aux besoins des PME d'aujourd'hui et facile à administrer.

FINI LA PAPERASSE : L'ASSURANCE COLLECTIVE POUR PME S'ADMINISTRE 100 % EN LIGNE

Le temps est précieux et se fait rare. C'est pourquoi notre solution pour petites entreprises s'administre de façon 100 % électronique dès la mise en vigueur :

- Inscription des adhérents par fichier électronique;
- Paiement de la facture par débit préautorisé;
- L'inscription des adhérents au dépôt direct et relevés électroniques des prestations.

En quelques clics, les **administrateurs** effectuent la gestion de l'assurance collective sur le site sécurisé **ACCÈS | administrateurs**.

POUR LES
ADMINISTRATEURS

- Gestion des nouvelles adhésions;
- Modifications au dossier des adhérents;
- Consultation de la facture;
- Consultation et téléchargement des différents formulaires de réclamation;
- Consultation des brochures et résumés, etc.

Plusieurs outils sont également disponibles pour les **assurés** sur le site sécurisé **ACCÈS | assurés**.

POUR LES
ASSURÉS

- Consultation et modification des bénéficiaires;
- Remboursements plus rapides grâce au dépôt direct et relevés électroniques des prestations;
- Consultation des garanties, de la brochure et du résumé;
- Impression de cartes d'assurance supplémentaires;
- Changement d'adresse;
- Téléchargement de différents formulaires de réclamation;
- Simulation de demandes de prestations;
- Réclamations en ligne;
- Application SSQ Services mobiles et tous ses avantages;
- Et plus!

UNE PROTECTION COMPLÈTE

Assurance vie/mort et mutilation accidentelles

Ces garanties sont offertes à l'employé et ses personnes à charge. Le preneur détermine le volume assurable ainsi que la date de fin de ces garanties.

Assurance vie additionnelle

Cette garantie est offerte sur une base facultative et est sujette à des preuves d'assurabilité. Elle est disponible tant pour l'employé que ses personnes à charge. Le volume assurable est déterminé par l'employé en fonction de ce qui est convenu par le preneur dans le contrat d'assurance collective.

Assurance salaire de courte et de longue durée

Selon le besoin de son entreprise, le preneur détermine :

- Le volume assurable;
- Les délais de carence en maladie, accident et hospitalisation;
- L'inclusion ou non du délai de carence en assurance salaire de longue durée à la fin de la période de propre emploi (24 mois).

Exonération des primes*

En cas d'invalidité totale, les garanties seront maintenues sans paiement de primes, et ce à compter du premier jour suivant le délai de carence d'assurance salaire de longue durée ou après 6 mois suivant la date de début de l'invalidité totale si la garantie d'assurance salaire de longue durée n'est pas offerte au contrat.

* S'applique à l'assurance vie de base et additionnelle de l'adhérent ainsi qu'à l'assurance salaire de courte et de longue durée.

SSQ Groupe financier

LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE

SSQ.CA/SSQPME

LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE

SSQ Groupe financier

SOINS DE SANTÉ

Les soins de santé sont offerts selon le statut de protection individuel , familial, monoparental et couple.



Le preneur détermine :

- La franchise par année civile selon le statut de protection applicable à l'ensemble des soins de santé, à l'ensemble des soins de santé sauf les médicaments, ou sur les médicaments seulement;
- La franchise par service pour les médicaments, si désirée;
- La coassurance applicable à l'ensemble des soins de santé. La coassurance peut être différente pour les médicaments.

MÉDICAMENTS		
Médicaments*		Carte directe, liste régulière et substitution générique
Médicaments – Contribution du patient		Médicaments – CP
Injection sclérosante		20 \$ adm. /traitement
Vaccins préventifs		200 \$ remb./année civile
HÔPITAL		
Frais d’hospitalisation		Chambre semi-privée ; sans franchise ; coassurance à 100 %
ASSURANCE VOYAGE		
Assurance voyage avec assistance		5 000 000 \$ remb. /séjour ; sans franchise ; coassurance à 100 %
Assurance annulation de voyage		5 000 \$ remb. /séjour ; sans franchise ; coassurance à 100 %
AUTRES FRAIS		
Maison de convalescence		Chambre semi-privée; 60 jours/année civile
Ambulance		Illimités
Transport par avion ou par train		Illimités
Traitements dentaires – Accident		Illimités
Soins infirmiers		300 \$ adm. /jour; 10 000 \$ remb. /année civile
Stérilet		Illimités
Tomodensitométrie	Radiographie	1 000 \$ remb. /année civile; regroupés
Résonance magnétique	Analyses de laboratoire	
Échographie	Électrocardiogramme	
Appareil auditif		500 \$ remb. /48 mois
Glucomètre		250 \$ remb. /36 mois
Prothèse externe et membre artificiel		5 000 \$ remb. /prothèse
Fauteuil roulant et marchette		Illimités
Lit d’hôpital		Illimités
Appareil d’assistance respiratoire		10 000 \$ remb. à vie
Appareils orthopédiques		Illimités
Appareils thérapeutiques		10 000 \$ remb. à vie
Bas de contention		3 paires/année civile
Chaussures orthopédiques		Illimités
Prothèse capillaire – Chimiothérapie		300 \$ remb. à vie
Neurostimulateur transcutané		800 \$ remb. /60 mois
Orthèses plantaires		300 \$ remb. /année civile
Lentilles intraoculaires		1 000 \$ remb. à vie
Prothèses mammaires		1 000 \$ remb. /24 mois
Soutien-gorge post-opératoire		200 \$ remb. à vie
Pompe à insuline		7 500 \$ remb. /60 mois
Accessoires pour la pompe à insuline		Illimités
Articles pour stomie		Illimités

* Il est possible de retirer la surprime à 65 ans si l’assureur actuel ne l’inclut pas.

Quatre options sont offertes pour offrir l'accès à des professionnels de la santé.



PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ									
	CHOIX 1			CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4			
Psychologue	85 \$	adm. /traitement	300 \$ remb. /année civile, regroupés	300 \$ remb. /année civile, regroupés	500 \$ remb. /année civile, regroupés	750 \$ remb. /année civile, regroupés			
Psychiatre	85 \$	adm. /traitement							
Psychanalyste	85 \$	adm. /traitement							
Travailleur social	85 \$	adm. /traitement		300 \$ remb. /année civile, regroupés	500 \$ remb. /année civile, regroupés	750 \$ remb. /année civile, regroupés			
Chiropraticien	40 \$	adm. /traitement							
Chiropraticien - Radiographies	40 \$	adm. /traitement		300 \$ remb. /année civile, par professionnel	500 \$ remb. /année civile, par professionnel	750 \$ remb. /année civile, par professionnel			
Acupuncteur	50 \$	adm. /traitement							
Physiothérapeute & TRP	55 \$	adm. /traitement							
Ergothérapeute	80 \$	adm. /traitement							
Orthophoniste	95 \$	adm. /traitement							
Audiologiste	70 \$	adm. /traitement							
Ostéopathe	65 \$	adm. /traitement							
Podiatre	65 \$	adm. /traitement							
Ophthalmologiste Optométriste	60 \$ adm. /24 mois; regroupés								



Ces protections complémentaires sont offertes en option au choix du preneur.



MKO						
	CHOIX 1			CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4
Massothérapeute	55 \$	adm. /traitement	300 \$ remb. /année civile regroupés	300 \$ remb. /année civile regroupés	500 \$ remb. /année civile regroupés	750 \$ remb. /année civile regroupés
Kinésithérapeute	55 \$	adm. /traitement				
Orthothérapeute	55 \$	adm. /traitement				

SOINS VISUELS				
	CHOIX 1	CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4
Lunettes	200 \$ adm. /24 mois regroupés	400 \$ adm. /24 mois regroupés	Non retenus	
Lentilles cornéennes				
Correction visuelle par laser				